

# Programmes santé et sécurité

## Voyager en toute sécurité

### Sur cette page

[Quels sont les conseils à suivre lors de voyages à l'étranger ?](#)

[L'employeur a-t-il des responsabilités en matière de santé et de sécurité à l'égard d'un employé en voyage d'affaires ?](#)

[Que doit-on faire une fois rendu à destination ?](#)

[Quels sont les conseils à suivre lorsqu'on séjourne dans un hôtel ?](#)

[Que faire si l'on est attaqué ?](#)

[Que faire si l'on est victime de vol ?](#)

---

## Quels sont les conseils à suivre lors de voyages à l'étranger ?

Bien que la plupart des voyages seront agréables et sans histoire, il serait prudent de faire quelques recherches et d'être fin prêt au moment de quitter la maison. Il est suggéré de commencer ses recherches avec des organismes gouvernementaux qui signalent des problèmes de sécurité et de santé liés aux voyages dans un pays étranger. Les Canadiens et Canadiennes peuvent accéder à cette information et à bien d'autres renseignements utiles auprès de diverses sources :

- [Voyage.gc.ca](#)
- [La Santé de voyageurs, Agence de la santé publique du Canada](#)
- [Affaires mondiales Canada](#)

Voici quelques conseils de voyage.

- Se tenir au courant des risques présents au lieu de destination en appliquant les [conseils aux voyageurs](#) du gouvernement du Canada. Obtenir la formation requise et adapter ses déplacements en fonction des plus récentes mises à jour des niveaux de risque indiqués.
- [Inscrire](#) son voyage auprès du gouvernement du Canada.
- Interroger des personnes ayant déjà visité son lieu de destination sur ce qu'elles savent à propos de la sécurité et des cultures et coutumes du pays.

- Se renseigner, auprès d'un agent de voyage ou en effectuant des recherches, sur les coutumes et la culture dans les régions que vous allez visiter.
- Apporter les documents d'identification appropriés (p. ex. un passeport). Vérifier la date d'expiration de son passeport et s'assurer qu'il ne sera pas expiré avant le retour à la maison (un passeport valide 6 mois après son retour est souvent requis). Les exigences liées à la date d'expiration peuvent varier selon la destination choisie. Vérifier les exigences d'entrée du pays auprès du bureau des passeports de la région.
- Vérifier s'il ne faut pas de document particulier ou additionnel, comme un visa de voyage, pour voyager dans le pays visité.
- Savoir où contacter les bureaux du gouvernement du Canada à l'étranger (p. ex. consulter le [répertoire des ambassades et des consulats](#)). Garder ces renseignements sur soi et en conserver une copie à la maison et/ou au travail.
- Préparer un itinéraire faisant état des endroits où l'on se trouvera chaque jour et chaque nuit. Y indiquer autant de détails que possible (p. ex. adresse et numéro de téléphone de l'hôtel). Donner une copie de l'itinéraire à la personne-ressource désignée en cas d'urgence à la maison ou au travail si l'on voyage pour affaires.
- Prendre en note les coordonnées du client sur place s'il s'agit d'un voyage d'affaires.
- Faire des photocopies de son passeport et de son visa et les ranger séparément des originaux et des autres documents de voyage. S'il est sécuritaire de le faire, numériser ou photographier la page d'information de son passeport et la télécharger dans le stockage infonuagique ou s'envoyer des copies par courriel. Aussi, conserver une liste de ses différents numéros de cartes bancaires ou de crédit, de même que des numéros des services à joindre en cas de perte ou de vol. Garder une copie de ces documents et les numéros à la maison ou au travail et une autre sur soi.
- Apporter un petit montant d'argent en devises locales (si cela est permis) pour couvrir les dépenses des premiers jours. Dans la plupart des pays, il est possible de retirer d'autre d'argent liquide à l'aide d'une carte de débit.
- Apporter un petit montant d'argent en devises locales (si cela est permis) pour couvrir les dépenses des premiers jours. Dans la plupart des pays, il est possible de retirer d'autre d'argent liquide à l'aide d'une carte de débit.
- Conserver son passeport (s'il n'est pas nécessaire de le garder avec soi pendant le voyage), ses billets d'avion, son surplus d'argent et ses autres documents dans le coffre-fort de l'hôtel.
- Utiliser une ceinture porte-billets lorsqu'il est nécessaire d'apporter avec soi son passeport, ses documents de voyage, son argent, ses cartes de crédit, etc. Répartir son argent et ses cartes entre différents endroits et différentes poches en cas de perte ou de vol de son portefeuille.

- Selon la destination, s'informer auprès d'un spécialiste en médecine des voyages ou une clinique de voyage afin de savoir si un vaccin quelconque, un traitement préventif ou d'autres précautions sont nécessaires. Se renseigner également pour savoir combien de temps à l'avance les vaccins devraient être reçus et les médicaments devraient être commencés (p. ex. médicaments antipaludiques) avant son départ.
- Prendre des mesures pour réduire le risque d'attraper des maladies causées par les insectes, là où elles sont courantes. Porter des chemises à manches longues et des pantalons longs. Utiliser un insectifuge sur la peau exposée, mais éviter d'en vaporiser directement sur le visage ou qu'il ne touche les lèvres, les yeux, les coupures ouvertes ou la peau irritée.
- Emporter une quantité suffisante de tout médicament sur ordonnance ou en vente libre, en prévision de la durée du voyage avec soi (p. ex. dans son bagage à main, si cela est permis). En emporter plus qu'il est requis, dans l'éventualité où le vol de retour serait retardé.
- Conserver les médicaments dans leur emballage d'origine pour passer aux douanes. Avoir aussi en main des documents qui prouvent que ces médicaments sont nécessaires (une ordonnance sur laquelle figurent le nom et l'adresse de la pharmacie où les médicaments ont été procurés, le nom du médicament, la posologie et le DIN [identification numérique de la drogue] et peut-être une note d'explication rédigée par son médecin).
- Prévoir l'achat éventuel d'une assurance-voyage médicale. Conserver les documents connexes sur soi pendant le voyage.
- Si l'on voyage par avion, savoir quels articles il n'est pas permis de mettre dans le bagage à main.
- Si cela est permis, apporter les articles ayant le plus de valeur en les plaçant dans le bagage à main.
- Préparer ses propres bagages.
- Dans ses bagages à main, n'emporter aucun objet qui puisse servir d'arme (p. ex. coupe-ongles, ciseaux, objets tranchants, etc.).
- Ne pas emporter dans ses bagages à main aucun objet qui puisse servir d'arme (p. ex. ciseaux à ongles).
- Ne pas laisser ses bagages sans surveillance ou aux soins d'un étranger.
- Utiliser une étiquette, un collant ou un ruban distinctif pour s'aider à repérer son bagage. Placer son adresse sur la paroi intérieure de son bagage pour sa propre protection et en cas de perte de l'étiquette.
- Être honnête et déclarer tout article qui doit l'être au moment de passer aux douanes.

- Ne jamais accepter de transporter des articles pour des étrangers (colis, enveloppe, etc.).
- Ne pas plaisanter au sujet des détournements d'avion ou des alertes à la bombe au moment de passer aux douanes ou lors de vérifications à l'embarquement; c'est interdit par la loi.

---

## L'employeur a-t-il des responsabilités en matière de santé et de sécurité à l'égard d'un employé en voyage d'affaires ?

Dans la plupart des cas, la réponse est oui. Cette responsabilité est en général en lien avec le devoir de l'employeur de prendre toutes les précautions raisonnables pour protéger ses employés. Se déplacer pour assister à une formation ou à une conférence est aussi considéré comme une activité professionnelle. En général, on considère qu'une personne « travaille » lorsqu'elle se déplace à bord d'un véhicule automobile ou d'un avion, lorsqu'elle se trouve à l'hôtel et lorsqu'elle mange au restaurant pendant un voyage d'affaires. Cela exclut donc les courses personnelles et les événements non liés au travail auxquels l'employé pourrait assister. Confirmer toujours les devoirs et les exigences auprès de votre [administration](#).

Les employeurs peuvent :

- Identifier les dangers associés à chaque voyage et évaluer les risques.
- Offrir de la formation sur les dangers et les risques associés aux voyages.
- Élaborer des lignes directrices en matière de sécurité et demander aux employés de s'y conformer lorsqu'ils sont en voyage d'affaires.
- Si le voyage d'affaires requiert un véhicule, fournir un véhicule fiable.
- Confirmer les autres politiques qui s'appliquent, comme les restrictions visant l'usage d'un téléphone cellulaire au volant ou les procédures visant les employés travaillant seuls.

---

## Que doit-on faire une fois rendu à destination?

La majorité de ceux qui voyagent par affaire ne s'attendent pas à avoir des ennuis lorsqu'ils se déplacent, surtout dans leur propre pays. Cependant, des incidents peuvent se produire, aussi bien lors d'un voyage dans un pays de résidence ou à l'étranger. Comme il en va pour tout autre aspect de la sécurité, une bonne préparation et la connaissance des risques sont votre passeport pour voyager en toute sécurité, dans votre propre pays ou ailleurs dans le monde.

Choses à faire :

- Faire des recherches (p. ex. commentaires des utilisateurs ou des clients, site Web de l'hôtel) :
  - Choisir un hôtel situé dans un secteur sûr.
  - Choisir un hôtel qui prévoit des mesures additionnelles pour assurer sa sécurité.
  - S'assurer que l'hôtel offre les services nécessaires (p. ex. accès à l'Internet, appels téléphoniques à partir de la chambre, restaurant sur place, etc.).
  - Choisir une entreprise de taxis fiable.
- Prendre, si possible, des arrangements pour arriver à sa destination avant la tombée de la nuit.
- S'assurer que les personnes-ressources désignées, à la maison ou au travail, ont une description de l'itinéraire et un numéro de téléphone pour nous joindre.
- Utiliser une procédure établie pour enregistrer son arrivée.
- À l'arrivée, communiquer avec la personne désignée, comme prévu (à la maison ou au bureau), pour leur confirmer son arrivée à destination sans heurt.
- Laisser des instructions au bureau quant aux personnes qui peuvent être informées de son départ. S'assurer qu'elles seront respectées.
- Garder un peu d'argent dans une poche extérieure pour les pourboires et les menus dépenses afin d'éviter d'avoir à fouiller dans son sac à main ou son portefeuille.
- Lire ou travailler durant le voyage afin de donner l'impression d'être occupé et moins vulnérable, mais garder toujours l'œil ouvert sur ce qui se passe autour de soi.
- S'informer auprès du personnel de l'hôtel de recommandations de lieux ou d'endroits pour visiter en toute sécurité. S'informer au sujet des endroits « à éviter » aussi. Même si un restaurant se trouve à proximité, demander s'il est préférable de prendre un taxi pour s'y rendre.
- Envisager d'avoir sur soi un portefeuille « à laisser-aller » selon les circonstances. Idéalement le portefeuille devrait contenir un peu de monnaie nationale, un petit montant en devises américaines, quelques vieux reçus et des cartes de crédit expirées pour que le leurre soit complet.
- S'informer au sujet des coutumes locales sur le plan vestimentaire. À certains endroits, il est inapproprié de porter des vêtements qui sont suggestifs, qui laissent entrevoir les épaules ou qui ne couvrent pas la peau au-dessus des genoux (pour les femmes ou les hommes). Dans la plupart des cas, la meilleure chose à faire est de se vêtir sobrement.
- Pour les déplacements en solitaire, mieux vaut se renseigner sur la réalité locale en ce qui concerne les voyages individuels.

- Demander à un membre du personnel hôtelier de fournir une carte ou un objet portant l'adresse de l'hôtel. Conserver l'objet ou la carte sur soi pour être en mesure de diriger un chauffeur de taxi ou de demander des indications.
- Étudier une carte avant de partir. Si le service de données n'est pas disponible sur votre téléphone portable, conserver une copie papier avec soi, disposée de manière à pouvoir trouver facilement la zone visitée.
- Apporter seulement le nécessaire pour chaque sortie.
- Se laver souvent les mains, surtout avant de manger ou de boire. Utiliser un désinfectant pour les mains à base d'alcool s'il n'y a pas d'eau ni de savon. Il est bon de toujours garder du désinfectant ou des lingettes sur soi lors de voyage.
- Manger et boire avec précaution. Il est recommandé de boire de l'eau en bouteille ou bouillie, ainsi que de manger des aliments chauds préparés (au lieu de fruits, de salades ou d'aliments non préparés qui ne peuvent pas être lavés).

Choses à éviter :

- Ne pas attirer l'attention sur soi en faisant étalage de grosses sommes d'argent, de bijoux dispendieux ou d'équipement électronique.
- Ne pas transporter de grosses sommes d'argent. Utiliser une carte de débit pour obtenir de l'argent comptant au besoin. S'informer auprès de sa banque au préalable pour confirmer que sa carte de débit et son NIP fonctionneront dans le pays visité.
- Éviter de parler de son itinéraire de voyage avec des étrangers.

---

## Quels sont les conseils à suivre lorsqu'on séjourne dans un hôtel ?

Au moment de s'inscrire à la réception :

- Exiger une chambre dont la porte est munie d'un judas, d'un pêne dormant et d'une chaîne de sécurité.
- Ne divulguer aucun renseignement sur son identité ou sur sa résidence. Remettre sa carte professionnelle au commis à la réception ou utiliser seulement ses initiales.
- Laisser des instructions pour qu'on ne divulgue pas son numéro de chambre ou son nom à qui que ce soit.
- Si son numéro de chambre est annoncé à haute voix de façon involontaire, exiger immédiatement une autre chambre.
- Demander une chambre qui soit au-dessus du rez-de-chaussée et à proximité des ascenseurs, mais éloignée des escaliers et des sorties de service ou d'urgence.

Quelques conseils additionnels :

- Vérifier, dès son arrivée, si la chambre d'hôtel a subi des dommages. S'assurer que les verrous et le téléphone fonctionnent. Signaler tout problème à la réception.\
- Garder ses clés d'hôtel sur soi. Lorsque ses clés sont laissées à la réception, il devient facile pour d'autres de savoir que la chambre n'est pas occupée.
- Verrouiller la porte de sa chambre en entrant et en sortant. S'assurer chaque fois en rentrant dans la chambre que les portes patio, les fenêtres coulissantes et toute porte communicante sont demeurées bien fermées.
- Envisager d'apporter un simple arrêt de porte (butoir), afin que personne ne tente de s'introduire en poussant la porte de l'extérieur.
- Envisager d'apporter un détecteur de fumée portatif.
- Exiger que l'on inspecte immédiatement la chambre si un changement suspect est noté à son retour.
- Signaler toute activité louche à la direction de l'hôtel.

Choses à éviter :

- Ne pas répondre à la porte sans d'abord vérifier qui est là. Si la personne dit être un employé, appeler immédiatement la réception pour confirmer son identité.
- Ne pas entrer dans la chambre si quelqu'un est déjà dans la chambre, si vous êtes suivi ou si quelqu'un flâne près de la porte.
- Ne pas inviter d'étrangers ou de connaissances dans sa chambre ni accepter d'invitation dans une autre chambre. Choisir plutôt un lieu de rencontre public, comme le hall de réception de l'hôtel ou un restaurant.

---

## Que faire si l'on est attaqué ?

En cas d'agression :

- Se faire remarquer. Appeler à l'aide aussi fort que possible. Crier des mots comme « Au feu ! », « Au secours ! » ou « À l'aide ! ».
- Si l'on essaie de nous traîner ou de nous entraîner, se jeter par terre et rouler sur le sol.
- Si quelqu'un s'empare de votre sac à main, de votre porte-documents, de votre pochette de dépôt bancaire ou d'un objet quelconque qui vous appartient, NE PAS résister. Lancer l'objet au sol, aussi loin que possible de l'agresseur, et courir dans la direction opposée en criant : « Au secours ! », « Au feu ! », etc.
- NE PAS courir après l'agresseur.

- Courir jusqu'à l'endroit sûr le plus près – un hall d'hôtel, un bureau ou un magasin ouvert.
  - Appeler les services de police immédiatement après l'incident.
  - Si l'agression n'est pas assez grave pour justifier l'intervention de la police, informer son superviseur ou les responsables au travail.
  - Se tenir prêt. Essayer d'imaginer comment tirer son épingle du jeu face à différents genres d'agression. Exercer ses réactions.
- 

## Que faire si l'on est victime de vol ?

En cas de vol (avec agression physique) :

- Demeurer calme. Rester poli et coopératif.
- Agir comme on le ferait dans le cas d'une vente à un client. Effectuer la transaction sans délai et sans complication.
- Écouter attentivement ce que dit le cambrioleur et lui obéir.
- Ne parler que pour répondre au cambrioleur. NE PAS donner d'information non demandée.
- Remarquer la grandeur du cambrioleur – utiliser un objet environnant ou le cadre d'une porte à titre de référence.
- Noter les autres caractéristiques du cambrioleur telles que la couleur de ses cheveux, ses cicatrices, etc.
- Communiquer avec la police ou les services de sécurité. En voyage d'affaires, communiquer avec son employeur.

Si des objets sont volés dans sa chambre en son absence, mieux vaut ne rien toucher dans la mesure du possible. Communiquer immédiatement avec les services de sécurité de l'hôtel ou avec la police.

NE PAS jouer les héros. Obéir à toutes les revendications du cambrioleur. Lui donner tout l'argent et toute la marchandise qu'il demande.

NE PAS fixer le cambrioleur dans les yeux ni le regarder trop longtemps.

NE PAS opposer de forte résistance ni recourir à une arme. Éviter de mettre en jeu votre sécurité et celle des autres employés ou du public.

NE PAS retarder le cambrioleur ni discuter. Collaborer pleinement avec le cambrioleur.

NE PAS tenter de retenir le cambrioleur ni l'arrêter s'il essaie de s'en aller.



## **Avertissement**

Bien que le CCHST s'efforce d'assurer l'exactitude, la mise à jour et l'exhaustivité de l'information, il ne peut garantir, déclarer ou promettre que les renseignements fournis sont valables, exacts ou à jour. Le CCHST ne saurait être tenu responsable d'une perte ou d'une revendication quelconque pouvant découler directement ou indirectement de l'utilisation de cette information.